

À Lorient, séquestré pendant quatre jours, sa petite amie violée

Publié le 01 avril 2022 à 15h50



C'est dans cet immeuble du quartier de Kerfichant qu'ont fait irruption les cinq agresseurs présumés du jeune couple et de leur ami. (Le Télégramme/Yann Le Scornet)

INFO LE TÉLÉGRAMME - Une instruction a été ouverte, à Lorient, pour la séquestration qu'auraient subi trois personnes, dont une jeune femme qui a aussi porté plainte pour viol, sur fond de dette de stupéfiants.

L'affaire, sordide, fait l'objet d'une information judiciaire ouverte par le parquet de Lorient, depuis un peu plus d'une semaine. Mais les faits remontent au début du mois de février.

Selon nos informations, le soir du mardi 8 février, trois jeunes vingtenaires (un jeune couple et un copain) se trouvent dans l'appartement d'une amie, rue François-Le-Levé, dans le quartier de Kerfichant, à Lorient.

Déchaînement de violence

D'après les premiers éléments recueillis par les enquêteurs, alors que le trio est couché, cinq hommes font irruption dans l'appartement, en fracassant la porte. Ils se dirigent droit sur T., la petite vingtaine, au lit avec sa petite amie.

D'emblée, il subit une volée de coups : il lui est reproché une dette de stupéfiants, « de près de 30 000 euros », selon une source proche du dossier. Ils le soupçonnent également d'avoir « volé un fusil à pompe ». Ils le traînent dans le salon, où le déchaînement de violence se produit : T. est enchaîné, roué

de coups de pied, frappé et étranglé avec une chaîne de vélo, inondé d'alcool et menacé d'être brûlé vif...

Filmée pendant qu'elle est violée

Pendant ce temps, l'un des assaillants, âgé de 29 ans, s'isole dans la chambre avec M., la petite amie de T. Il lui demande de lui faire un strip-tease, puis finalement, la viole, filme la scène avec son téléphone et la menace de tout diffuser sur les réseaux sociaux.

Quant à L., le copain du jeune couple, il se fait voler sa carte bleue, code inclus. Retenu plusieurs heures, il est finalement remis en liberté le mercredi 9 février dans l'après-midi, tout comme la jeune femme. Elle quitte la région lorientaise « pour se protéger ».

T., lui, est resté séquestré quatre jours.

Il doit vendre de la drogue pendant sa séquestration

Après la rue François Le Levé, c'est **en direction du quartier Frébault** que ses agresseurs présumés le conduisent. De là, il est transporté dans divers endroits, dont une cave. Les sévices physiques ne cessent qu'à de rares moments : pour « rembourser sa dette », il lui est autorisé... de vendre de la drogue au profit de ses créanciers. Le 11 février, autour de minuit, il parvient à s'échapper, pieds nus, avant de se faire rattraper et rouer de coups, dans la rue. Des témoins de la scène alertent les forces de l'ordre. Son calvaire prend fin, il est 1 h 15 du matin. Lorsqu'il est recueilli par la police, il a des dents cassées, et souffre d'hématomes et de contusion. Un premier examen médico-légal lui attribue dix jours d'ITT.

Détention provisoire

Les enquêteurs de la sûreté départementale du Morbihan identifient les cinq assaillants, dont certains sont connus de leurs services. Tous sont aujourd'hui derrière les barreaux, tandis que l'instruction commence. Le dernier d'entre eux, un Vannetais de 18 ans, a été mis en examen et placé en détention provisoire le 17 mars dernier. Il a formulé, ce 31 mars, une demande de remise en liberté, qui a été rejetée par la chambre de l'instruction, à Rennes.

Par ailleurs, les enquêteurs ont retrouvé, dans le téléphone portable de l'un des suspects, la vidéo qui avait été tournée pendant le viol. Une semaine après les faits d'enlèvement et séquestration, il avait été arrêté, quartier Frébault, où il était en train de « charbonner », c'est-à-dire vendre de la drogue. Jugé en comparution immédiate dans la foulée, il a été condamné à deux ans de prison dont un ferme pour cette affaire de stups. Pour les faits de viol, et/ou vol, violences en réunion et séquestration et détention arbitraire, tous encourent bien davantage.

Soutenez une rédaction professionnelle au service de la Bretagne et des Bretons : abonnez-vous à partir de 1 € par mois.

Je m'abonne